CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E35281** **VALABLE JUSQU'AU** **20/11/2026**

ÉDITÉ LE 13/11/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1991

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 10/06/2018

Capital : 231 595

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BAYONNE 380770826

Siret : 380 770 826 00010

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 710892600187

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 1244000/001 548363

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 1244000/001 548363

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2026

Raison sociale : OYHAMBURU BATIMENT

Sigle : OYHAMBURU BATIMENT
106 ROUTE D'ETXETOA
64120 AMENDEUIX-ONEIX

Téléphone : 05 59 65 71 46 **Fax :** 05 59 65 97 21

Portable :

Responsabilité légale :
GROUPE OYHAMBURU (835 329 145) / HARISPURE NICOLAS DIRECTEUR GÉNÉRAL / OYHAMBURU- ARBURUA MICHELE PRÉSIDENT

Site Internet :

E-mail : marina.olharan@oyhamburu.fr

Effectif moyen : 44 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 9 004 202 **Tranche de classification :** CA7

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2112	Maçonnerie et ouvrage en béton armé (Technicité confirmée)	44	12/11/2026
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

13/11/2026 11:35

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

Version 01-2025